



INFORMATION

UPDATE ÉLECTIONS SOCIALES 2019 !

C'est officiel : les élections pour les **délégations du personnel** auront lieu entre **le 1^{er} février et le 31 mars 2019**.

Il en est de même pour l'élection des **membres de la Chambre des salariés**.

La date précise des élections sera fixée par le Ministre du travail.

Si vous désirez consulter le texte légal :

<http://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2018/05/07/a370/jo>

Luxembourg, le 2.05.2018

